La journée de la Terre 2017

mardi 2 mai 2017, par Yveline Nicolas

Lors de la Journée de la terre du 22 avril, différentes actions ont été lancées,dans un contexte de changements d'orientation aux Etats-Unis et de débats électoraux en France.

En 2009, les Nations unies avaient proclamé le 22 avril « Journée internationale de la Terre nourricière », invitant les États, les organisations non gouvernementales, la société civile, à agir et faire connaître les enjeux de l'environnement. Le thème de 2017 était « l'environnement et l'éducation aux changements climatiques ». Cette année marquait aussi le premier anniversaire de la signature de l'Accord de Paris pour le climat par 175 pays réunis le 22 avril 2016 au siège des Nations unies. Après les signatures est venue la phase de ratification par les parlements nationaux. L'Accord est actuellement ratifié par 144 pays, représentant plus de 80 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Cependant, au-delà des effets d'annonces, ces engagements ne sont pas juridiquement contraignants et restent de toute façon insuffisants : il faudrait renoncer à exploiter 80 % des réserves de pétrole, gaz et charbon qui restent sous terre et sous la mer - au lieu de vouloir profiter de la fonte des banquises pour ouvrir de nouvelles prospections. Bien que la NASA inscrit le mois de février 2017 comme le deuxième plus chaud depuis le début des relevés en 1880 (plus 1,38°C par rapport à la moyenne de la période préindustrielle), la nouvelle administration américaine campe sur des positions « climato-sceptiques » et installe des lobbyistes des industries à des postes de protection de l'environnement.

C'est pourquoi, à l'occasion de la Journée de la terre, des scientifiques américains ont appelé à une marche pour la science, relayée dans d'autres pays notamment en France. Ils ont aussi lancé une action de collecte de données sensibles, qui seraient susceptibles d'être effacées sur ordonnance, pour stocker sur des serveurs indépendants des informations gouvernementales relatives au climat. Notons qu'en France, la prise en compte des sciences par les programmes politiques des candidats à la présidentielle de 2017 a été très faible. Il n'est en général question que d'innovations technologiques, de numérique et d'économie de la connaissance, sans aborder les enjeux de débat public et de mode de prise de décision démocratique dans le domaine des choix scientifiques et technologiques.

De même, peu de lien a été fait entre la transition écologique et énergétique et la création d'emplois, alors que dans cette période de crise sociale et économique, l'enjeu est crucial. Au niveau mondial, le secteur des renouvelables a atteint un niveau record avec 8,1 millions d'emplois en 2015. Mais en France la production d'électricité éolienne ne représente toujours que 4 % de la consommation électrique française et la filière photovoltaïque 1,6 %. Pourtant selon le ministère de l'Environnement,3,8 millions de français-es (soit 14,1 % de l'emploi total) travaillent dans des métiers considérés « verts et verdissants ». Les métiers dits verts sont ceux dont la finalité et les compétences mises en oeuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement (exemple : agent-e d'entretien des espaces naturels, garde forestier-e,technicien-ne chargé de la police de l'eau). Les métiers « verdissants » sont ceux dont la finalité n'est pas environnementale mais qui prennent en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale (architecte, poseur-se en isolation thermique, responsable logistique, jardinièr-e…).

Ainsi, la Plateforme française « emplois-climat » se mobilise pour la création d'un million d'emplois dans les secteurs de la transition écologique d'ici 2020. Il s'agit d'une déclinaison de la campagne « One million climate jobs » lancée par des syndicats et associations au Canada, Afrique du Sud, Norvège, Etat de New York, Grande-Bretagne et Portugal. Les secteurs où de tels emplois peuvent être créés sont très variés : efficacité énergétique et énergies renouvelables, eau et assainissement, traitement des déchets et recyclage, rénovation et isolation des bâtiments, transport, contrôle de la pollution (air, eau, bruit, décontamination), agriculture, pêche, biodiversité et espaces naturels, écotourisme…

Ressources

- ONU Journée internationale de la Terre nourricière : >>>>
- Notre dossier sur l'Accord de Paris sur le climat : >>>>
- La Marche pour la science : >>>>
- Plateforme Emplois-climat : >>>> ; campagne internationale : >>>>
- Les chroniques d'Adéquations sur la transition écologique : >>>>

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2497